

LES ÉLECTIONS DE 1945 DANS L'ARRONDISSEMENT DE NICE

Jean-Louis PANICACCI

Si, aujourd'hui, les autorités estiment qu'il n'est pas judicieux de faire se succéder plusieurs élections en l'espace de quelques mois, il n'en fut pas de même en 1945 où, entre le 29 avril et le 21 octobre, les électeurs furent convoqués à trois reprises afin de renouveler des assemblées locales (conseils municipaux, conseil général) et nationale (Constituante), mais aussi de répondre, par référendum, à deux questions institutionnelles. Il est vrai qu'à l'époque, on sortait de six années de guerre (dont quatre années de dictature sous le régime de Vichy), qu'il convenait de sonder les citoyens sur la légitimité du GPRF et des autorités qu'il avait désignées ou validées à la Libération (Délégations spéciales, Délégations municipales, Comité départemental de Libération) et que les Français avaient été privés d'élections municipales depuis mai 1935, d'élections législatives depuis mai 1936 et d'élections cantonales depuis octobre 1937, une partie des électeurs du chef-lieu ayant pu s'exprimer en mars 1939 dans le cadre d'une législative partielle provoquée par l'élection au Sénat du député-maire de Nice Jean Médecin.

Cet article ne se propose pas seulement pour objectif d'évoquer le déroulement des quatre élections intervenant en 1945 (municipales des 29 avril et 13 mai, cantonales des 23 et 30 septembre, législatives et référendum du 21 octobre) mais il a l'ambition de procéder à des comparaisons avec les dernières élections correspondantes, d'envisager dans quelle mesure les autorités désignées ou confirmées par l'Etat français puis par le GPRF furent rejetées ou validées par le corps électoral, d'appréhender l'éventuelle apparition d'une génération politique de la Libération (voire de la Résistance) et le poids du vote féminin ainsi que la représentation des femmes dans les assemblées renouvelées.

Moins d'une année après la libération de la plupart des communes azuréennes¹ et avant même la capitulation de l'Allemagne nazie, les panneaux électoraux, les affiches, les tracts, les meetings, les campagnes de presse² firent leur réapparition alors qu'une partie non négligeable du corps électoral était indisponible (prisonniers de guerre, requis du STO, déportés politiques et raciaux³, populations de la Bévéra et de la Roya transférées de force en Italie du Nord⁴, mobilisés dans la 1^e Armée française).

• Les municipales à Nice

La campagne électorale municipale fut particulièrement longue et animée dans le chef-lieu en raison des enjeux (éventuelle candidature de Jean Médecin, validation ou rejet de la Délégation spéciale dirigée par l'ancien député communiste Virgile Barel, ambitions manifestées par la SFIO, voire par une personnalité du Mouvement Combat, problème de la Liste unique de la Résistance) ; la révision des listes électorales déboucha sur 53226 additions (notamment 52000 femmes qui devinrent 49% du corps électoral du chef-lieu) et 7253 radiations (décès, départs, perte des droits civiques devant les tribunaux épurateurs)⁵.

¹ Breil avait été libérée le 15 avril, Saorge le 24 et Fontan le 25, mais les dégâts subis, l'importance du minage et l'évacuation de la plupart des habitants du Mentonnais et de la Roya firent reporter les élections municipales au début de l'automne, où elles coïncidèrent avec les cantonales à Menton, Moulinet, Breil, Fontan, Saorge et Isola.

² La Libération apporta un pluralisme inhabituel dans le domaine de la presse quotidienne puisque paraissaient *Le Patriote de Nice et du Sud-Est* (organe du Front national de lutte pour l'indépendance de la France), *L'Aurore de Nice et du Sud-Est* (organe du PCF), *L'Espoir de Nice et du Sud-Est* (organe de la SFIO), *La Liberté de Nice et du Sud-Est* (organe du MRP) et *Combat de Nice et du Sud-Est* (organe du Mouvement Combat), auquel succéda, à partir du 15 septembre, *Nice-Matin* (organe du Mouvement de Libération nationale).

³ Les rapatriements de PG, de STO et de déportés s'échelonnèrent du 15 mars au 12 septembre.

⁴ Les rapatriements via la Suisse intervinrent du 12 avril au 10 mai, mais les populations ne furent autorisées à regagner leurs foyers que progressivement : le 8 juin à Fontan et Saorge, du 17 juin au 31 juillet à Breil, le 26 août à Moulinet. Quant aux Mentonnais, ils purent regagner la « cité des citrons » à compter du 7 mai, mais moins de 3000 personnes étaient dénombrées début juin.

⁵ ADAM, 30 W 6887, rapport préfectoral du 17 février 1945.

La situation niçoise était complexe : le sénateur-maire Jean Médecin -maintenu par Vichy en mars 1941 mais éloigné par les Italiens en juillet 1943 et interné par les Allemands à Belfort en juin 1944-, venait de bénéficier, le 14 mars, de la levée de sa déchéance par le Jury d'Honneur⁶ mais il n'entendait pas se présenter, officiellement pour raisons de santé, en réalité par souci tactique, la nouvelle municipalité ne devant gérer la commune que durant deux années, au cours desquelles il envisageait de faire sa « rentrée » politique à l'échelon cantonal, voire législatif, avant de tenter de reconquérir le fauteuil de maire occupé, depuis septembre 1944, par son vieil adversaire Virgile Barel ; ce dernier, convaincu du bilan satisfaisant de la Délégation spéciale, estimait devoir conduire une liste unique de la Résistance susceptible de l'emporter assez facilement⁷ sur la (ou les) liste(s) conservatrice(s). En fait, le scénario fut plus complexe, voire fratricide puisque deux candidats isolés –l'ancien adjoint Paul Deudon, député radical de 1932 à 1936 et André Verdy-commandant *Lenoir*, directeur de l'hebdomadaire polémique *L'Ergot-*, affrontèrent les deux listes se réclamant de la Résistance : la liste commune d'union patriotique, républicaine et antifasciste, conduite par Virgile Barel et la liste républicaine et socialiste de la Résistance, dont les deux figures de proue étaient l'avocat socialiste Jacques Cotta (l'un des membres du directoire du MLN) et le directeur du Ravitaillement général, Lucien Gueguen, leader du Mouvement Combat.

Pourquoi la liste commune, assez généralement adoptée dans le département, échoua-t-elle dans le chef-lieu ? Plusieurs facteurs d'explication sont à prendre en compte : la position de force du PCF au sein de la Délégation spéciale (huit membres sur quatorze) nuisit à l'image de rassembleur que Virgile Barel souhaitait donner de lui⁸ ; la dure polémique ayant eu lieu à propos de la parution controversée du quotidien *La Liberté*, au début du mois d'avril, avait provoqué la rupture des résistants chrétiens avec le PCF et le FN ; une volonté de revanche de la SFIO (mise à l'écart d'Alex Roubert de la présidence du CDL le 30 août 1944⁹, sous-représentation au sein de la Délégation spéciale de Nice avec le seul Paul Draghi¹⁰) se faisait jour¹¹, assortie des ambitions personnelles de Jacques Cotta et de Lucien Gueguen¹². Aussi, les Niçois apprirent-ils par la presse, les 29 et 30 mars, que la liste républicaine et socialiste comprendrait des éléments issus de la SFIO, du MLN, du MRP, du

⁶ Au cours de la séance du CDL du 21 mars, où fut âprement discutée la validité de la réhabilitation de Jean Médecin, vivement contestée par les communistes, les socialistes ne les soutinrent plus dans la mesure où le seul sénateur-maire de Nice était l'objet d'un rejet et pas ses anciens lieutenants, ce que le préfet commenta en ces termes : « Il est net que les socialistes se sont servis de cette nouvelle discussion sur l'affaire Médecin pour démolir à la veille de la campagne électorale la candidature possible de M. Bounin. On peut se demander s'il n'y a pas eu manœuvre de leur part. En effet, leur vote de la motion de protestation au cours de la séance du 14 mars a laissé croire aux communistes qu'ils se joindraient à eux si l'affaire était de nouveau évoquée au CDL » (ADAM, 30 W 6955). Quant au secrétaire fédéral Alex Roubert, il explicita ainsi la position des socialistes dans *L'Espoir* du 27 mars : « Nous ne pouvions, en toute justice, laisser désolidariser M. Médecin de M. Bounin, qui fut son adjoint, qui prit la parole au meeting PPF auquel on fait grief à M. Médecin d'avoir assisté, et qui, dans la période d'occupation, a toujours agi en accord complet avec le maire de Nice ».

⁷ Entretien avec Virgile Barel le 11 octobre 1966.

⁸ Le Patriote du 17 mars publia un éditorial intitulé « Pour la sauvegarde de l'unité », dans lequel Michel Sapir posait la question de l'unité « à géométrie variable » : « Pourquoi ce qui est possible dans telle ville ne le serait-il pas dans telle autre ? Quelles sont ces raisons ? Il nous semble extraordinaire que ce qui est souhaitable dans telle localité ne le soit pas dans telle autre, à moins que des raisons purement opportunistes militent en faveur de cette manière de voir. »

⁹ Entretien avec Alex Roubert le 13 novembre 1969.

¹⁰ Entretien avec Paul Draghi le 5 avril 1967.

¹¹ Le préfet indiqua au ministre de l'Intérieur, à l'issue du vote du CDL le 7 mars : « Le PCF et le FN craignent les élections et souhaitent la liste commune grâce à laquelle ils pourront se maintenir par des dosages pré-électifs. Les partis modérés et socialiste s'estiment assez puissants pour remporter un succès, qui améliorera leur position. En particulier, la part très importante prise par le PCF à la Résistance lui a donné des avantages politiques qui ne seraient sans doute pas conservés après des élections » (ADAM, 30 W 6955).

¹² Entretien avec leur colistier Georges Renevey le 30 décembre 1969 et le 22 juin 1974.

parti radical et du Mouvement Combat, alors que la liste « commune » rassemblerait des candidats provenant du PCF, du FN, de la CGT, de l'Union des femmes françaises, des Forces unies de la jeunesse patriotique et de l'Union paysanne. Quant au Mouvement prisonnier, il affirma son intention de rester à l'écart de la mêlée – bien que certains de ses membres se présentèrent sur les deux listes –, tout comme l'abbé Daumas, pourtant vice-président du CDL et président du FN¹³. Des tractations dans la coulisse eurent bien lieu, durant les trois premières semaines du mois d'avril, afin de parvenir à un accord sur une « liste unique » de la Résistance : le Mouvement Combat proposa au PCF, dans un premier temps, quatre sièges pour les partis, deux pour les mouvements de résistance, trois pour les prisonniers et déportés, cinq pour les syndicalistes puis, dans un second temps, une liste de 45 noms¹⁴ de laquelle les électeurs rayeraient neuf personnes de leur choix : le rapport de forces était trop déséquilibré pour convaincre les partisans de Virgile Barel, réduits à neuf unités dans le premier cas de figure et à un maximum de treize dans le second cas, sur les trente-six conseillers éligibles¹⁵. *L'Ergot* dénonça à plusieurs reprises la liste commune, dans laquelle il ne voyait qu'une « liste unique », « la liste du parti au pouvoir », « la liste du parti communiste »¹⁶. Quant au quotidien socialiste *L'Espoir*, il attaqua la candidature de Paul Deudon, en laquelle il voyait aussi bien un « sous-marin » médeciniste qu'un soutien objectif de Virgile Barel pour le second tour : « Qu'un Paul Deudon qui est parti de Nice dès 1936 et n'y est reparu qu'en avril 1945 ait le front de se présenter en arbitre et en maître est seulement grotesque et ridicule (...) En 1936, il se désiste pour Barel qui est élu. En 1945, il revient et essaie de faire élire Barel. Telle est la vérité, tout le reste n'est que concours de grimaces. Voter pour Deudon, c'est faire le jeu de Barel »¹⁷.

La liste « commune » comprenait vingt et un communistes¹⁸ et trois communistes (Lucie Chambral, Jack Leydet, Emile Decourt), quelques éléments issus des MUR (l'avocat Muscat, les docteurs Pérès¹⁹ et Pulvéris) et une forte représentation féminine : 19,5% (les sept candidates étant placées en bloc derrière Virgile Barel afin de séduire le nouvel électorat féminin) ; sa composition socio-professionnelle démontrait une volonté d'ouverture de la part du « parti de la classe ouvrière » puisque l'on dénombrait 28% d'employés, 14% de professions libérales, 11% d'enseignants, de commerçants et d'ouvriers, 8% de cadres publics, 5,5% d'artisans, d'exploitants agricoles et d'entrepreneurs. La liste « républicaine et socialiste » comprenait six candidats pour les partis, neuf pour le Mouvement Combat, trois pour le MLN et les syndicalistes, deux pour les prisonniers de guerre mais sa proportion de femmes était plus faible (11% avec quatre candidates placées par ordre alphabétique) ; quant à sa composition socio-professionnelle, elle était plus bourgeoise : 28% de professions libérales, 13,5% d'employés, 11% de commerçants, 8,5% d'artisans, de cadres publics, d'enseignants et d'entrepreneurs, 5,5% de cadres privés, 2,75% d'étudiants, d'ouvriers et de sans profession.

Le dépouillement fut compliqué par la possibilité qu'avaient les électeurs de rayer des noms et d'ajouter des croix préférentielles. Les résultats du premier tour démontrèrent que le

¹³ Entretien avec Mgr Alfred Daumas les 25 et 29 août 1969.

¹⁴ Neuf pour le PCF, la SFIO, le MRP et Combat, cinq pour les radicaux et quatre pour le FN.

¹⁵ Entretien avec Virgile Barel le 11 octobre 1966, Charles Andrieu le 30 décembre 1969, Fernand Alizard le 12 août 1969 et le 11 avril 1971, Roland Claudel le 28 décembre 1969 et le 12 avril 1970, Pierre Dolla le 15 juin 1983, Henri Gruber le 30 décembre 1969, René Houat le 22 juin 1974, Marc Ricci le 1^{er} décembre 1976.

¹⁶ Numéros des 3, 17 et 25 avril 1945.

¹⁷ Numéro du 28 avril 1945.

¹⁸ Virgile Barel, Marcelle Brocard, Rose Cathala, Rosette Charles, Madeleine Faraut (membre de la DS), Lucie Tua, Jean Baud, François Borello, Eugène Bouvet (membre de la DS), Sénèque Brunet (président du CDL), Pierre Dolla, Benjamin Gassier, Emile Gimello, Charles Menardi (membre de la DS), Nicolas Pedemonte, Jacques Raynaud, Honoré Revelat, Antoine Risso, Augustin Salge (membre de la DS), Marius Vial, Auguste Viel.

¹⁹ Entretien avec Antoine Pérès le 30 juin 1970.

chef-lieu demeurait modéré puisque Jean Médecin –sans s’être présenté- recueillit 15149 voix, Paul Deudon 12092 et André Verdy 5330, alors que les deux listes se partagèrent à peu près équitablement les suffrages restants : de 32371 (J. Raynaud) à 34259 (V. Barel) pour la « commune » et de 33058 (J. Ottonelli) à 35677 (L. Gueguen) pour la « républicaine et socialiste ». Sur le plan individuel, Barel arriva en 24^e position, Cotta en 23^e, le secrétaire fédéral de la SFIO Roubert en 15^e alors que le directeur du Ravitaillement général marqua des points dans l’attribution ultérieure du poste de maire. Il est significatif de constater que les sept meilleurs scores furent obtenus par des membres du Mouvement Combat (L. Gueguen, P. Bouvier, E. Dunan, C. Bouqueret, G. Renevey, R. Gilquin, M. Baizet), ce qui pouvait être interprété comme une préférence des électeurs pour de stricts résistants plutôt que pour des politiciens se réclamant de la Résistance.

La période séparant les deux tours vit le renouvellement des tractations entre les deux listes. Le PCF proposa une liste unique composée de dix-neuf membres de la « républicaine et socialiste » et de dix-sept membres de la « commune » -dont plusieurs non-communistes- ayant pour leader Virgile Barel « le candidat du groupement, de loin, le plus important de la cité, un pur symbole de l’honnêteté politique et morale, du courage physique comme du dévouement à la cause du peuple et à celle de la France »²⁰. La liste « républicaine et socialiste » repoussa cette offre tout en faisant la contre-proposition suivante : cinq membres par parti, deux par mouvement résistant et un par tendance syndicale (unitaire, confédérée, chrétienne). Le FN la rejeta en ces termes : « Avouez que vous nous faites la part du pauvre ! »²¹ ; en effet, avec une moyenne de 33000 voix, la liste « commune » aurait bénéficié de huit sièges alors que la liste « républicaine et socialiste », avec une moyenne de 34000 voix, en aurait obtenu vingt-huit ! La position locale de la SFIO était en contradiction avec la décision du comité national d’entente socialo-communiste qui invitait ses sections à se rassembler, pour le second tour, en un bloc antifasciste, républicain et laïque excluant toute coalition avec le MRP. Aussi, deux membres de la SFIO (L. Meffre, J. Narice) et le secrétaire général des Groupements unis de la Résistance (E. Alexander)²² décidèrent-ils de se présenter sur la liste « commune », tandis que le docteur Cazalis remplaçait Julien Ottonelli sur la liste « républicaine et socialiste ». Les reports de voix allaient être décisifs pour départager les deux listes en présence. Paul Deudon invita ses amis à voter « Niçois », ce qui pouvait être une incitation à voter pour Barel, les principaux leaders de la liste « républicaine et socialiste » n’étant pas nés à Nice. Quant à Jean Médecin, il exposa, dans une lettre adressée à son ancien adjoint Dominique Paez –candidat sur la liste « républicaine et socialiste », qu’une coalition anticommuniste « ne correspondrait ni à mes sentiments ni à l’intérêt du pays », soulignant que « dans la détresse générale et devant les difficultés qui nous attendent, nul de ceux qui ont fait leur devoir ne doit être exclu de la direction des affaires »²³. Cette intervention de l’ancien maire suscita l’irritation de la mouvance socialiste, perceptible dans un article de *L’Espoir* paru le 11 mai, rappelant que le FN et le PCF s’étaient opposés à la réhabilitation de Jean Médecin, qu’ils avaient exigé la déchéance des anciens conseillers municipaux qui n’avaient pas démerité et « qu’aujourd’hui, après avoir qualifié les voix de

²⁰ *L’Aurore de Nice*, 3 mai 1945.

²¹ *Le Patriote*, 4 mai 1945.

²² *Le Patriote* publia, le 8 mai, le communiqué suivant : « Nous avons suivi attentivement les pourparlers en vue de la constitution d’une liste d’union au 2^e tour. Nous sommes attristés de voir que les efforts sincères des représentants de la liste commune n’ont pu aboutir à cause de l’opposition systématique des divers dirigeants des groupements de la liste dite « républicaine et socialiste de la Résistance ». Nous dénonçons les auteurs de ce confusionnisme qui fait le jeu de la réaction et nous donnons notre adhésion et notre concours actif à la liste d’union républicaine, patriotique et antifasciste à la tête de laquelle se trouve M. Virgile Barel. Signé : Meffre (SFIO), Narice (SFIO), Emilie Jotte-Latouche (Groupe Surcouf), Fouché (Groupe Joseph le Fou), Alexander (secrétaire général des Groupements unis de la Résistance) ».

²³ Document publié le 7 août 1945 par *Le Patriote*.

Médecin et de Deudon de fascistes, vichysoises ou réactionnaires, ils cherchaient à s'en servir ».

La liste « républicaine et socialiste » l'emporta, le 13 mai, grâce au désistement d'André Verdy²⁴ mais aussi et surtout aux suffrages de l'électorat médeciniste qui ne suivit pas la position circonstancielle de l'ancien maire. La liste « commune » perdit en moyenne 500 voix, obtenant un score variant de 32276 (L. Cresto) à 33517 (V. Barel), tandis que la liste « républicaine et socialiste » gagna en moyenne 11500 voix, avec un score évoluant de 46059 (J. Cotta) à 46952 (G. Renevey) mais qui fut un camouflet pour les deux prétendants au fauteuil de maire, puisque Jacques Cotta et Lucien Gueguen (46069) recueillirent le minimum des suffrages s'étant portés sur leur liste alors que le chef-adjoint du Mouvement Combat, bien que quasiment inconnu du grand public, arriva en tête, bénéficiant vraisemblablement des croix préférentielles et de l'absence de ratures²⁵.

L'organe communiste put titrer : « La coalition socialo-réactionnaire a remporté un résultat provisoire »²⁶ tandis que l'abbé Daumas fit preuve de lucidité dans l'hebdomadaire *L'Avenir de Nice* le 3 juin : « La liste qui a remporté la victoire représente une union fragile parce que, bon gré mal gré, elle fut beaucoup plus orientée contre quelqu'un que vers quelque chose ».

Le 17 mai, les élus se réunirent et désignèrent Jacques Cotta comme le maire officieux, par 27 voix contre 8 et un bulletin blanc. Le lendemain, au début de la séance du conseil municipal, Lucien Gueguen lut la déclaration suivante : « Les élus du mouvement Combat se sont trouvés en présence d'un accord conclu entre les partis socialiste, radical et MRP, accord dont le caractère nettement politique est contraire aux engagements pris lors de la constitution de la liste républicaine, socialiste et de la Résistance. En conséquence, le mouvement Combat ne présente aucun candidat au poste de maire, ni aux postes d'adjoints. Toutefois, conscients des devoirs de leur charge, ils apporteront, dans le rang, à l'administration de la cité, le concours de leur dévouement et de leur expérience »²⁷. Jacques Cotta fut ensuite élu maire par 27 voix, puis les douze adjoints furent désignés (Cf. Annexe D). La motion suivante fut adoptée après l'arrivée du préfet Escande : « Le Conseil municipal de la Ville de Nice, réuni pour la première fois, exprime au Général de Gaulle, Président du Gouvernement provisoire de la République française, ses sentiments de déférente admiration et de fidélité ainsi que l'expression de sa foi dans les destinées de la France et de la République, démocratique et sociale, qu'il a su incarner dans le moment le plus tragique de son histoire »²⁸.

La nouvelle municipalité, au sein de laquelle ne figurait qu'un seul conseiller élu en 1935 mais éliminé par Vichy (D. Paez) et cinq membres de la Délégation spéciale nommés par le préfet en septembre 1944 (M. Baizet, P. Bouvier, P. Draghi, R. Gilquin, J. Martin), fut rapidement soumise à des forces centrifuges, attirant vers Jean Médecin D. Badin, M. Baizet, P. Bouvier, P. Catella, B. Migozzi, D. Paez –qui se présenteront sur sa liste en octobre 1947-, et vers la mouvance gaulliste pure et dure E. Dunan et L. Gueguen, qui se présenteront sur la liste RPF à la même époque. Si l'on compare les élus de 1935 et ceux de 1945, on s'aperçoit que la liste médeciniste homogène de l'avant-guerre était beaucoup plus bourgeoise (75% de professions libérales, d'industriels et de négociants contre 37%) et âgée (moyenne de 48 ans

²⁴ *La Liberté* du 13 mai publia la lettre du commandant *Lenoir* : « En toute conscience et fort de mon passé de socialiste, je pense que la liste républicaine et socialiste de la Résistance est la seule qui est susceptible actuellement de satisfaire les aspirations d'une majorité de Français, désireux de faire obstacle aux conceptions d'une politique paradoxalement autoritaire, trop souvent illogique et mensongère, dont s'accomode mal notre amour de la véritable liberté et, partant, de nos vieilles institutions républicaines. »

²⁵ Entretien avec Georges Renevey le 30 décembre 1969.

²⁶ *L'Aurore*, 15 mai 1945.

²⁷ Archives municipales de Nice, Délibérations, volume 109, page 5.

²⁸ *Idem*, p. 9.

contre 43, 19% de plus de 60 ans contre 2,5%, 63% de 40 à 59 ans contre 58%) que la liste hétérogène de la Libération ; le benjamin de l'équipe médeciniste (J. Bounin) avait 27 ans et son doyen (D. Bottone) 80 ans, alors que le benjamin de l'équipe Cotta (P. Joselet) avait 23 ans et son doyen (E. Fidelis) seulement 61.

• Les municipales dans le reste de l'arrondissement

La situation dans les 98 communes concernées était, le plus souvent, moins conflictuelle que dans le chef-lieu, soit que le maire élu en 1935 fût une personnalité incontestée et que le préfet l'eût confirmé à la Libération -qu'il eût été agréé par Vichy (François Dalbéra à Cantaron, Joseph Robaut à Peillon, Joseph Arnaud à Villeneuve d'Entraunes, Jean-Baptiste Roux à Duranus, Jean Gaudou à Sainte-Agnès, Ferdinand Garino à Falicon, Louis Dalmas à Ascros, Joseph Miquelis à Pierrefeu, Emile Gastaud à Revest les Roches, Calixte Ciamin à Isola, Joseph Issautier à Saint-Dalmas le Selvage, Maurice Franco à Venanson, Adolphe Ramin à Roubion, Félix Hancy à La Tour sur Tinée) ou révoqué par lui et rétabli par le GPRF (Fernand Torthe à Roquebrune-Cap Martin, Joseph Boyer à Sauze, Jules Musso à Saint-André)-, soit que le maire âgé eût préparé sa succession (César David à Saint-Léger, Gustave-César Lions à Roquestéron) ou que la personnalité nommée par le préfet apportât des garanties de renouveau (Auguste Dubar à Beausoleil, André Botton à Breil, Joseph Faraut à L'Escarène, Edouard Raymond à Lucéram, Joseph Brocart à Peille, Jules Ravel à Guillaumes, Albert Guérin à La Roquette sur Var, Victor Asso à La Trinité, Emile Raybaud à La Penne, François Richier à Valdeblore, Félix Truchi à Moulinet, Vincent Comiti à Sospel). Il convenait toutefois de vérifier devant le suffrage universel la légitimité des vingt présidents de Délégation spéciale, voire des présidents de Comité local de Libération ayant des ambitions municipales et, dans certains cas, de donner une chance à des maires maintenus (Julien Agnély à Guillaumes, François Puons à Saint-Sauveur) ou révoqués (Joseph Raybaud à Levens, Louis Fulconis à Saint-Martin-Vésubie, Raymond Gramaglia à Cap d'Ail) par Vichy mais rejetés par le CLL.

Les élections prirent une tournure politique dans les villes, avec une poussée très forte de la gauche, même quand elle était divisée comme à Menton²⁹, ce qui justifia le rapport adressé par le préfet au ministre de l'Intérieur le 15 mai 1945 : «Le net glissement à gauche constaté dans la plupart des communes s'est effectué aux dépens des autres partis modérés : radical-socialiste et républicain de gauche. Le parti socialiste a réalisé des gains importants, mais le parti communiste arrive bon second et a acquis des sièges au sein de municipalités où jusqu'alors il n'avait pas été représenté »³⁰. En effet, la SFIO contrôlait désormais, outre le chef-lieu, une dizaine de municipalités (Menton, Breil, La Turbie, Sainte-Agnès, Pierrefeu, Clans, Valdeblore, Isola, Puget-Théniers)³¹ mais le PCF avait conquis Beausoleil, Drap, L'Escarène, Moulinet, La Penne, Saint-Martin-Vésubie, Guillaumes et pénétrait pour la première fois dans d'autres conseils comme à Menton et Roquebrune-Cap Martin, tandis que le parti radical ne conservait cette dernière commune que pour peu de temps³² ; quant au MRP, il ne conquiert aucune commune et le seul élu démocrate-populaire d'avant-guerre, Joseph Robaut, malgré sa participation active à la Résistance au sein du mouvement Libération, n'obtint que 41% des voix au premier tour à Peillon et aucun siège! Dans les

²⁹ Le président socialiste du CLL, le docteur Camaret, ancien maire de 1932 à 1935, se présenta avec les anciens conseillers municipaux modérés élus en 1935 contre la plupart des membres du CLL et de la DS conduits par les socialistes Michel Ozenda (maire provisoire) et Georges Parenthou (ancien député de la Seine) !

³⁰ ADAM, 30 W 6887.

³¹ Sans compter deux communes importantes (Grasse, Cagnes sur Mer) dans l'autre arrondissement.

³² Fernand Torthe, après avoir été élu conseiller général du canton de Menton le 23 septembre, adhéra à la SFIO le mois suivant.

communes rurales « critiques », les électeurs votèrent plus en fonction de la personnalité des candidats que des programmes ou des étiquettes politiques³³ : lorsque la personnalité sortante bénéficiait d'une forte implantation, elle l'emporta le plus souvent sur son challenger plus politisé, comme ce fut le cas à Levens (Joseph Raybaud), Saint-Etienne de Tinée (Maurice Rover), Saint-Sauveur sur Tinée (François Puons)³⁴ alors qu'à Guillaumes, Julien Agnely – sous le coup d'une enquête sur sa gestion financière- ne parvint pas à redresser la situation et fut battu par le communiste Jules Ravel.

Ces élections induisirent un important renouvellement des maires, puisque les « nouveaux venus » sur la scène politique s'imposèrent à Villefranche, Saint-Jean Cap Ferrat, Cap d'Ail, Menton, Castellar, Castillon, Tourrette-Levens, Contes, Berre les Alpes, Saorge, Fontan, Lantosque, Roquebillière, Venanson, Tournefort, Marie, Rimplas, Ilonse, Saint-Dalmas le Selvage, Bairols, Malaussène, Touët sur Var, Saint-Léger, Daluis, Péone, Saint-Martin d'Entraunes, Entraunes, tandis que sept présidents de CLL s'imposèrent à Drap, Lucéram, Colomars, Gillette, Thiéry, Villars, Clans, un président de DS à Guillaumes, quinze personnalités cumulant les fonctions de président du CLL et de maire provisoire à Beusoleil, Breil, L'Escarène, Peille, Cantaron, Sospel, Moulinet, La Trinité, La Roquette sur Var, Duranus, Ascros, La Penne, Revest les Roches, Puget-Théniers, Valdeblore, deux membres de CLL et de DS à Saint-Martin-Vésubie et à Beaulieu, un membre de la DS à Eze, deux membres de CLL à Utelle et Massoins. On peut affirmer que 35% des maires élus étaient des « nouveaux venus » presque toujours liés à la Résistance, 44% des maires provisoires nommés en 1944 et confirmés par le suffrage universel, 8% des maires élus en 1935 et 6,5% des maires élus en 1929. Sur le plan de l'âge, la moyenne était de 46 ans et demi en 1945 contre 51 en 1935, avec 45,5% de moins de 50 ans contre 34% et 51% de 50 à 70 ans contre 61%. Sur le plan socio-professionnel, les exploitants agricoles étaient un peu plus nombreux en 1945 (30% contre 26% en 1935), comme les commerçants et artisans (15% contre 10%), les cadres (13% contre 9%), les employés et ouvriers (3,5% contre 0,5%), alors que les entrepreneurs étaient moins bien représentés (7% contre 16%) ainsi que les professions libérales (14% contre 20%). Le benjamin des maires élus en 1945 était Louis Graille (Châteauneuf d'Entraunes) avec 28 ans³⁵ et le doyen Jean-Baptiste Millo (Eze) avec 74 ans³⁶. Contrairement à la tendance départementale, les lignées d'élus diminuèrent dans l'arrondissement de Nice³⁷, passant de sept (C. Ciamin, F. De May, J. Durandy, J. Médecin, J. Raybaud, F. Ricolfi, J. Robaut) à cinq (L. Astraud à Aspremont, C. Ciamin à Isola, Zoé David à Saint-Léger, L. Issautier à Saint-Dalmas le Selvage, J. Raybaud à Levens). Quant à la présence féminine, elle fut bien faible : un seul poste de maire³⁸ pour Zoé David (fille du maire sortant) à Saint-Léger, sept postes d'adjoint³⁹ (Denise Badin à Nice, Louise Gazzo à Eze, Julienne Demaria à Fontan, Josette Gentilini à La Bollène-Vésubie, Thérèse Guigo à Belvédère, Philippine Solimius à Saint-Martin-Vésubie, Adeline Tamagno à Saint-Antonin), soixante-huit postes de conseillers municipaux⁴⁰ (dont quatre à Entraunes, trois à Nice et à Châteauneuf d'Entraunes, deux à Menton). Le préfet indiqua au ministre de l'Intérieur : « Le vote des femmes ne paraît pas avoir eu une influence déterminante sur le sens de ces

³³ ADAM, 30 W 6887, rapport préfectoral du 17 mai 1945.

³⁴ Un cas de figure identique se présenta dans la commune urbaine de Cap d'Ail avec Raymond Gramaglia.

³⁵ Le benjamin de l'ensemble des maires azuréens fut alors Marius Issert (Saint-Paul de Vence), considéré comme le plus jeune maire de France, ce qu'avait déjà été Joseph Raybaud en 1929 avec 25 ans.

³⁶ Le doyen de l'ensemble des maires azuréens fut Charles Dahon (Théoule) avec 77 ans.

³⁷ Elles passèrent de sept à dix individus de 1935 à 1945.

³⁸ Il y en aura trois en 1947 avec Rosalie Roumieu à Sallagriffon et Henriette Rubino à Castillon.

³⁹ Deux autres postes revinrent à Madeleine Henin à Saint-Jeannet et à Henriette Marin à Saint-Cézaire. Il y aura dix adjoints féminins en 1947 et en 1953.

⁴⁰ Il y en aura 97 en 1947 et 109 en 1953. Il y avait eu 35 femmes présentes dans 30 municipalités provisoires nommées et 68 femmes présentes dans 64 comités locaux de Libération.

élections »⁴¹, considération qui n'était pas évidente avant le verdict des urnes, beaucoup de progressistes redoutant une vague conservatrice.

Peut-on parler d'une génération de maires de la Libération ? Oui, si l'on tient compte que beaucoup d'entre eux vont conserver leur mandat sur une période plus ou moins longue : 42 ans et demi pour Jean Favre (mort en fonction), 38 ans pour Zoé David et Lucien Pierlas, 37 ans et demi pour Pierre Cauvin (mort en fonction), 28 ans pour Léon Astraud, 20 ans pour Jean Augier, Paul Clermont, Jean Giauffret, Louis Graille, Raoul Marchetti, Marius Maurin, Antoine Passeron, François Richier et Charles Sido, Roger Aliez et Louis Dalmas, 14 ans pour Arthur Bessi, Léopold Cagnol, Florentin Clary, Claude Damiano, Auguste Gastaud, Robert Labbé, Charles Masséna, Armand Michelis, Maurice Rolando, Charles Romersa, Emile Roux et Léon Roux, 13 ans pour André Botton (démissionnaire en 1958), 8 ans pour François Barberis, Robert Blanc, Roch Bottazzi, François Demateis, Henri Domerego, Eugène Donadeï, Stéphane Flachon, Denis Fournier, Joseph Gastaud, Hilarion Gioffredo, Paul Isnardy, Marcel Lions, Pierre Parenthou, Emile Raybaud et Henri Raynaud, soit 44% des maires élus en 1945 (Cf. Annexe II) et 72,5% des maires élus pour la première fois en 1945.

● Les élections cantonales

Au début janvier 1945, le préfet sollicita le CDL afin qu'il lui fournît un avis sur les conseillers généraux sortants et que, le cas échéant, il lui communiquât les noms des remplaçants. Le comité renâcla à aborder la question du conseil général, de peur de disparaître⁴² et préféra proposer son élargissement. Pourtant, petit à petit, le CDL formula un avis circonstancié sur chacun des conseillers généraux, en rejetant vingt-trois sur trente (seize sur vingt et un dans l'arrondissement de Nice⁴³), parmi lesquels le président Léon Baréty, le président du Conseil départemental de Vichy Bernard Issautier et Jean Médecin. La composition politique de ce conseil général désigné –mais qui ne siégea jamais– montra l'importance prise désormais par les formations de gauche (six communistes, six FN, sept SFIO, deux socialistes indépendants, cinq radicaux-socialistes sur trente, soit trois communistes⁴⁴, trois FN⁴⁵, quatre SFIO⁴⁶, un socialiste indépendant⁴⁷, quatre radicaux-socialistes⁴⁸, quatre républicains de gauche⁴⁹ et un membre du mouvement Combat⁵⁰ dans le seul arrondissement de Nice, le canton de Breil –encore occupé par les Allemands– étant attribué au futur maire de ce chef-lieu). L'un des conseillers désignés, le socialiste Jacques Cotta, émit des réserves sur la légitimité d'une telle assemblée : « Proposé comme conseiller général du 3^e canton de Nice à l'agrément du Ministre, je n'ai pas la moindre illusion. Ce n'est pas d'élections de mes concitoyens que je tiendrai ce mandat. Et je ne remplirai ce

⁴¹ ADAM, 30 W 6887, rapport du 17 mai 1945.

⁴² ADAM, 30 W 6886, rapport préfectoral du 9 janvier 1945.

⁴³ B. Issautier à Beausoleil, J. Durandy à Breil, P. Roux à L'Escarène, J. Agnély à Guillaumes, J. Raybaud à Levens, L. Depetris à Menton, P. Balestre à Nice III, D. Ciaudo à Nice IV, L. Baréty à Puget-Théniers, P. Corniglion à Roquebillière, L. Fulconis à Saint-Martin-Vésubie, M. Roverly à Saint-Etienne de Tinée, J. Médecin à Sospel, A. Olivari à Utelle, F. De May à Villefranche.

⁴⁴ J. Faraut (maire provisoire) à L'Escarène, J. Ravel (maire provisoire) à Guillaumes, V. Barel à Nice IV.

⁴⁵ M. Brunel (vétérinaire cantonal) à Puget-Théniers, G. Demonfaucon (président du CLL) à Roquebillière, L. Millo (maire provisoire) à Utelle.

⁴⁶ M. Ozenda (maire provisoire) à Menton, J. Cotta à Nice III, C. Ciamin (maire d'Isola) à Saint-Etienne de Tinée, A. Honorat (maire provisoire) à Villefranche.

⁴⁷ P. Sola (notaire, chef de la Résistance locale) à Saint-Martin-Vésubie.

⁴⁸ F. Ricolfi maintenu à Contes, H. Ugo maintenu à Nice I, G. Gojon (maire de Clans) à Saint-Sauveur remplaçant J. Ciamin décédé, E. Donadeï (président du CLL de Villars) remplaçant L. Robini décédé.

⁴⁹ B. Semeria (membre du CDL) à Beausoleil, H. Toesca maintenu à Nice II, M. Durandy maintenu à Roquestéron.

⁵⁰ F. Verola (maire provisoire) à Levens.

dernier que parce que, appartenant à un grand parti, je dois avant tout me plier à ses directives. Mais, avec mon parti et avec les Français honnêtes et indépendants, avec le souvenir des voix françaises de Londres et d'Alger, je dis : la parole doit être rendue au peuple souverain. Pour ma part, je ne connais de mandat valable et sacré que celui que donne la volonté du peuple »⁵¹.

Après le verdict des municipales et le dur affrontement dans le chef-lieu entre communistes et socialistes, la campagne des cantonales fut marquée par un événement spectaculaire, la publication dans *Le Patriote* du 17 août d'un communiqué commun signé par Virgile Barel et Jean Médecin⁵² ; le préfet en informa aussitôt le ministre de l'Intérieur : « La campagne donne lieu à certaines consultations qui ne manquent pas d'étonner le public. Par exemple, celle qui a rapproché le député communiste, M. Barel, de M. Médecin, nouvel adhérent du parti radical et qui fut, pendant longtemps, sénateur-maire de Nice. Cette nouvelle, annoncée par le journal du Front national a été accueillie avec une grande ironie par les socialistes et quelque déception par les modérés »⁵³. Ce communiqué troubla également de nombreux communistes et provoqua la colère du président du FN, l'abbé Daumas, qui traita de « salauds » les deux signataires⁵⁴. Cette rencontre « historique » fut en fait plus tactique que stratégique, plus un « armistice » qu'un « traité de paix »⁵⁵ : les 15000 voix recueillies par J. Médecin au premier tour des municipales durent peser lourd dans la balance et conduire à ce véritable « pacte de non-agression » conclu avec une personnalité modérée que les communistes n'avaient cessé d'accabler –au CDL comme dans leur presse-, durant tout le premier trimestre.

Ces élections cantonales des 23 et 30 septembre devaient permettre de juger le prestige de sept conseillers généraux sortants⁵⁶, de neuf conseillers désignés par le CDL et agréés par le GPRF⁵⁷, mais aussi de constater si –après quatre mois de légalité retrouvée, la fin des hostilités et le retour des prisonniers de guerre et déportés-, des modifications étaient susceptibles d'intervenir dans le comportement des électeurs ou bien si les tendances qui s'étaient dégagées lors des municipales se confirmaient, voire s'amplifiaient.

Le premier tour⁵⁸ vit l'élection de trois sortants bien implantés pourtant révoqués par le CDL (J. Raybaud à Levens, M. Roverly à Saint-Etienne de Tinée, L. Fulconis à Saint-Martin-Vésubie), de trois communistes (V. Barel à Nice II, A. Dubar à Beausoleil, J.P. Comiti

⁵¹ *L'Espoir*, 24 janvier 1945.

⁵² « M. Jean Médecin, sénateur des Alpes-Maritimes, et M. Virgile Barel, député, mandaté par le bureau fédéral du PCF, se sont rencontrés. Ils ont, ensemble, abordé l'étude des grands problèmes de l'heure. Ils ont reconnu la nécessité d'une politique d'union de tous les éléments sains du pays, républicains et démocrates, pour l'accomplissement des grandes tâches que posent après la guerre la reconstruction et la renaissance de la France. »

⁵³ ADAM, 30 W 6887, 17 août 1945.

⁵⁴ Entretien avec Mgr Alfred Daumas le 29 août 1969.

⁵⁵ Interrogé publiquement par mes soins lors du colloque sur la libération des Alpes-Maritimes, tenu à la Faculté des Lettres le 22 juin 1974, Virgile Barel affirma ne pas se souvenir de cet épisode, contrairement à son directeur de cabinet et membre du secrétariat fédéral René Houat et au cadre cégétiste Henri Gruber.

⁵⁶ H. Ugo et H. Toesca à Nice I et II, J. Agnely à Guillaumes, J. Raybaud à Levens, M. Roverly à Saint-Etienne de Tinée, L. Fulconis à Saint-Martin-Vésubie, J. Médecin qui abandonna Sospel pour se présenter à Nice IV.

⁵⁷ Outre les deux sortants maintenus à Nice I et II, B. Semeria à Beausoleil, A. Botton à Breil, J. Ravel à Guillaumes, V. Barel qui passa de Nice IV à Nice II pour ne pas affronter J. Médecin, J. Cotta qui passa de Nice III à Nice IV afin de battre J. Médecin et l'éliminer définitivement de la vie politique (Témoignage du secrétaire de la section SFIO Gérard Roméo recueilli le 11 août 1969), E. Donadeï à Villars et J. Laurenti qui passa de Vence à Roquebillière.

⁵⁸ Le taux de participation varia de 58% à Menton à 87,8% à Nice I, avec de bons indices à Saint-Etienne de Tinée (84,8%), Roquebillière (82,3%), Roquestéron (81,2%), Lantosque (80,4%), L'Escarène (78,2%), Utelle (77,2%), Nice II (76,8%), Breil (76%) et Saint-Sauveur (75%), alors que d'autres cantons enregistrèrent une participation plus décevante comme Beausoleil (65,6%), Saint-Martin-Vésubie (67,2%), Nice III (69,4%), Sospel (70,5%), Puget-Théniers (72,8%) et Nice IV (73,5%).

à Sospel), d'un radical-socialiste (G. Salvago à Roquestéron), de cinq candidats uniques de la gauche (les radicaux-socialistes F. Torthe à Menton et E. Donadeï à Villars, les socialistes A. Botton à Breil, J. Favre à Villefranche et G. Maurin à Saint-Sauveur), ainsi que la situation très difficile du maire de Nice Jacques Cotta -devancé de 4000 voix par Jean Médecin et de 1300 voix par le communiste Laurent Spinelli (vice-président du CDL)-, et de son premier adjoint MRP André Pruvost –au coude à coude avec l'USR Paul Augier-, l'attitude du PCF ou de ses électeurs devant être déterminante : malgré ses efforts, J. Cotta ne parvint pas à convaincre les communistes qu'il était le mieux placé pour battre l'ancien maire de Nice et A. Pruvost avait peu de chances de séduire un électorat laïque soucieux de prendre sa revanche des municipales.

Le second tour vit donc l'élection de six communistes supplémentaires (C. Andrieu à Nice I, L. Anfosso à Contes, M. Castel à Puget-Théniers, J. Laurenti à Roquebillière, J. Ravel à Guillaumes, A. Risso à L'Escarène), de l'USR P. Augier à Nice III, du radical-socialiste A. Giacomoni à Utelle et de J. Médecin à Nice IV.

Le PCF sortit grand vainqueur de ces élections puisqu'il comptait onze conseillers généraux (dont neuf dans l'arrondissement de Nice), ce qui permit à Virgile Barel d'être élu, le 29 octobre, président de l'assemblée départementale en recueillant 22 voix sur 30. Le PCF avait obtenu au premier tour des scores exceptionnels dans plusieurs cantons (43,5% à Puget-Théniers, 44% à Nice I et Roquebillière, 48,5% à L'Escarène, 50,5% à Sospel, 58% à Nice II, 59% à Beausoleil) ; de plus, sur les quatre cantons de Nice, il avait recueilli 38,5% des suffrages, devançant la SFIO (28%), les candidats modérés (24%) et le MRP (9%), ce dernier ne parvenant pas à décoller en raison du phénomène médeciniste. La comparaison tendancielle avec les conseillers élus en 1937 révèle l'étendue du bouleversement enregistré en 1945 : neuf communistes au lieu de zéro, cinq SFIO au lieu d'un, trois radicaux-socialistes au lieu de quatre, quatre républicains indépendants au lieu de onze, aucun conservateur au lieu de cinq. Outre le président communiste, la gauche obtint le poste de président de la Commission départementale attribué au SFIO André Botton et un poste de vice-président revenant au radical-socialiste Fernand Torthe. Le benjamin de la nouvelle assemblée fut l'USR Paul Augier (33 ans) et le doyen le républicain indépendant Maurice Roverly (66 ans).

Lorsque l'on analyse la composition des vingt et un conseillers élus dans l'arrondissement de Nice (Cf. Annexe III), on s'aperçoit que la structure par âges révèle un rajeunissement sensible (moyenne de 48 ans contre 52 en 1937, avec 14% de moins de 35 ans contre 4,5% en 1937 et 38,5% de plus de 50 ans contre 60%), une structure socio-professionnelle plus variée (28,5% d'employés contre 0% en 1937, 42,5% de professions libérales, d'industriels et de négociants contre 80%, 14,5% de cadres publics contre 3,5%), un ancrage local moins net (85,5% de natifs de l'arrondissement de Nice contre 100% en 1937) mais un renforcement de la résidence niçoise des élus (66,5% contre 60%), une forte diminution de l'appartenance à une lignée d'élus (19% contre 43%)⁵⁹. La fonction de maire demeura un bon tremplin pour emporter la décision (neuf cas de figure⁶⁰, soit 43%) même si elle s'avéra moins déterminante qu'en 1937 (onze cas de figure⁶¹, soit 52%), tandis que celle

⁵⁹ Eugène Donadeï, Jean Médecin, Joseph Raybaud, Maurice Roverly contre Léon Baréty, Joseph Ciamin, Jean et Maurice Durandy, Bernard Issautier, Jean Médecin, Joseph Raybaud, Félix Ricolfi, Maurice Roverly.

⁶⁰ André Botton, Eugène Donadeï, Auguste Dubar, Jean Favre, Gaston Maurin, Jules Ravel, Joseph Raybaud, Maurice Roverly, Fernand Torthe.

⁶¹ Julien Agnély, Joseph Ciamin, Philippe Corniglion-Molinier, François De May, Jean Durandy à Menton (élu à Breil), Louis Fulconis, Jean Médecin à Nice (élu à Sospel), Joseph Raybaud, Félix Ricolfi, Paul Roux, Maurice Roverly.

d'adjoint n'interféra que dans un seul cas⁶², soit 4,5%, contre trois⁶³, soit 13,5%, en 1937. Il n'y eut pas d'élus féminins⁶⁴ et seulement deux candidates⁶⁵, en septembre 1945.

• Les élections législatives

A peine sortis de la campagne cantonale, les électeurs furent soumis, dès le 7 octobre, à la campagne législative (élection de cinq députés à la proportionnelle pour désigner l'Assemblée constituante) et référendaire (consultation des citoyens sur deux questions institutionnelles : « Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour soit constituante ? », « S'il y a une majorité de oui à la première question, approuvez-vous l'organisation provisoire des pouvoirs publics proposés par le gouvernement ? »).

L'abandon du vote par circonscription politisa encore plus les débats puisque les candidats devaient figurer sur une liste de cinq noms, ce qui privilégiait les partis structurés. Six listes se disputèrent les suffrages des électeurs azuréens : trois pour les partis traditionnels (PCF, SFIO) ou nouvellement créé (MRP), une quatrième (constituée par Jean Médecin et intitulée « Union républicaine ») qui allait servir de base au futur Rassemblement républicain, tandis que deux personnalités locales – l'ancien préfet Jean Chaigneau (déporté en mai 1944) et l'abbé Daumas (vice-président du CDL et président du FN)-, compliquèrent l'affrontement électoral en présentant des listes « apolitiques » qui allaient drainer vers elles aussi bien des voix modérées antimédecinistes (Entente républicaine de Jean Chaigneau) que des voix progressistes antipartisanas (Union des républicains indépendants d'Alfred Daumas).

Sur les trente candidats, vingt et un résidaient dans l'arrondissement de Nice : trois sur la liste du PCF (le président du conseil général Virgile Barel, l'instituteur Jean-Paul Comiti, conseiller général de Sospel et le monteur TSF Raoul Gastaud), deux sur la liste de la SFIO (le commerçant Aimé Bermond, adjoint au maire de Nice⁶⁶ et le professeur Thérèse Romeo, conseiller municipal de Nice), trois sur la liste médeciniste (le conseiller général Jean Médecin, le maire de Falicon Ferdinand Garino et l'avocat niçois Edmond Nabias), quatre sur la liste du MRP (le secrétaire fédéral Edgar Hevers, Yvonne Trastour, l'adjoint au maire de Nice Joseph Martin et le professeur Jean Fruchier, adjoint au maire de Beausoleil), quatre sur la liste « Entente républicaine » (Jean Chaigneau, l'industriel niçois Bernard Denis, le notaire niçois Félix Crépeaux et le vétérinaire niçois Pierre Castay) et cinq sur la liste « Union des républicains indépendants » (l'abbé Daumas, le membre du CDL Basile Semeria, directeur commercial à Beausoleil, l'employé des TNL Alexandre Ferrero, le maire de Puget-Théniers Marcel Isnardy et le journaliste Jean Huon). Encore une fois, l'élément féminin était sous-représenté avec deux candidates sur trente (6,5%), toutes deux originaires de l'arrondissement de Nice mais placées en position inéligible (Yvonne Trastour 3^e, Thérèse Romeo 5^e) ; notons qu'aucune femme ne fut présentée par le PCF, contrairement aux cantonales.

Les électeurs du chef-lieu furent un peu surpris de ne pas voir candidater le maire de Nice et son premier adjoint : dans le premier cas, il semblerait que Jacques Cotta eût été écarté après son échec aux cantonales et qu'il en eût voulu au secrétaire fédéral Alex Roubert⁶⁷ ; dans le second cas, André Pruvost, lui aussi battu aux cantonales, venait d'être exclu de la CFTC et était contesté par le personnel des Assurances sociales qu'il avait dirigé

⁶² Louis Anfosso à Contes.

⁶³ Louis Depetris à Menton, Antoine Olivari à Nice (élu à Utelle), Louis Robini à Villars.

⁶⁴ Il faudra attendre le 16 janvier 1966 pour voir Odile Ollivier succéder à son mari décédé au siège de conseiller général de Contes.

⁶⁵ M. Legier (SFIO) qui obtint 19% des voix à Guillaumes et A. Laurenti (PCF) 24% à Vence.

⁶⁶ La tête de liste Alex Roubert, avocat au Barreau de Grasse et résidant à Antibes, était indiqué comme conseiller municipal de Nice.

⁶⁷ Entretien avec le secrétaire de la section socialiste de Nice Gérard Romeo le 11 août 1969.

pendant la guerre, ce qui poussa le MRP à lui préférer comme tête de liste le directeur du quotidien *La Liberté*, à la réputation d'intégrité.

La campagne fut moins animée que les deux précédentes tout en donnant lieu à 275 réunions publiques⁶⁸ dans le département (75 pour le PCF, 65 pour le MRP, 64 pour la SFIO, 30 pour la liste médeciniste, 21 pour la liste Entente républicaine et 20 pour l'Union des républicains indépendants). Les résultats furent un peu surprenants (Cf. Annexe IV) puisque le PCF arriva nettement en tête au niveau départemental avec 71286 voix et 37,9% –ce qui lui valut, grâce à la répartition au plus fort reste, trois sièges de député (V. Barel, H. Pourtalet, J. Laurenti)-, devant l'Union républicaine (39804 voix, soit 21,2% et un siège pour Jean Médecin), la SFIO (32939 voix, soit 17,5%⁶⁹ et un siège pour Alex Roubert), le MRP (17082 voix et 9,1%⁷⁰), l'Entente républicaine (15564 voix et 8,3%) et l'Union des républicains indépendants (11568 voix et 6%). *Le Patriote* du 23 octobre put titrer : « Dans les Alpes-Maritimes, les communistes triomphent, le MRP est battu » ; en effet, pour la troisième fois en six mois, le parti démocrate-chrétien ne parvint pas à tirer son épingle du jeu, compte tenu de la concurrence médeciniste, alors que le parti communiste enregistra un succès historique par l'ampleur des suffrages recueillis dans un département réputé conservateur (81% à Castellar, 77,5% à Bairols, 74% à Revest les Roches, 72,5% à Pierrefeu, 71,5% à Toudon, 70% à Tourrette du Château, 68,5% à Saint-Blaise, 67,5% à Rigaud, La Roquette sur Var et Malaussène, 64% à Saint-Antonin, Rimplas et La Penne, 62,5% à Lucéram, 60% à Moulinet et Blausasc, 59% à Saorge, 57% à Gilette, La Bollène et Peille, 56% à Ascros et Saint-Martin du Var, 55% à L'Escarène, 53,5% à La Trinité, 52% à Belvédère, Peillon et Drap, 51% à Fontan, 50% à Roquebillière, 48% à Entraunes, 45% à Sospel, 43,5% à Cap d'Ail et Villars, 41% à Beausoleil, 40,5% à Menton, Eze et Saint-André, 39,5% à Lantosque et Saint-Martin-Vésubie, 38% à Utelle et Roquebrune-Cap Martin, 37,5% dans le chef-lieu et à Guillaumes, 31% à Puget-Thénières et Saint-Sauveur, 28% à La Turbie, 24% à Levens, 23% à Isola, 22% à Beaulieu mais seulement 10% à Saint-Etienne et 4% à Beuil). La SFIO oscilla entre 4% à Levens⁷¹ et 38% à La Turbie (fief de Jean Favre), obtenant 34% à Puget-Thénières, Marie et Berre les Alpes, 32,5% à Malaussène, 30,5% à Sospel, 29,5% à Isola (fief de Calixte Ciamin), 27% à Beaulieu, 26% à Clans, 24% à Roquebillière et Roquebrune-Cap Martin (fief du néo-socialiste Fernand Torthe), 21% à Beausoleil mais seulement 12,5% des voix à Menton et à Nice, toutes deux dirigées par un maire socialiste. Le MRP oscilla entre 2% à L'Escarène et 27% à Castagniers, obtenant 26% à Saint-Jean Cap Ferrat, 18,5% à Saint-Martin du Var, 10% à Villefranche et Roquebrune-Cap Martin, 9,4% à Nice et 8,7% à Menton⁷². La liste médeciniste n'obtint pas le score qu'elle espérait et l'élection d'un second candidat, oscillant entre 6,5% à Beausoleil et 78% à Châteauneuf d'Entraunes et Saint-Martin d'Entraunes, obtenant 68,5% à Beuil, 68% à Venanson, 66% à Colomars, 61,5% à Saint-Etienne de Tinée, 54,5% à Massoins, 51% à Sauze et Saint-Dalmas le Selvage, 50% à Tourrette-Levens, 47,5% à Utelle, 46,5% à Valdeblore, 45% à Bendejun et Coaraze, 41% à Aspremont et Gorbio, 39,5% à Saint-Martin-Vésubie et Belvédère, 35% à Levens, 33% à Saint-Sauveur, 32% à Saint-André, 31% à Lantosque, 29% à La Bollène, 27,5% à Beaulieu mais seulement 24,4% dans le chef-lieu (bastion de « Jouan de Nissa ») et 14% à Sospel (ancien canton de Jean

⁶⁸ ADAM, 30 W 7056, rapport du commissaire central de Nice, 17 octobre 1945.

⁶⁹ Le déficit était sensible par rapport au score national de 24,6%, explicable par une organisation moins développée dans les Alpes-Maritimes et à la présence d'une mouvance communiste dynamique s'appuyant sur de nombreuses organisations-sœurs et sur l'aura du « parti des fusillés ».

⁷⁰ Le déficit était énorme avec la moyenne nationale de 25,6% mais il faut tenir compte de la présence de la liste « chrétienne de gauche » de l'abbé Daumas et d'une partie de l'électorat médeciniste ayant préféré « voter utile ».

⁷¹ La liste de la SFIO ne recueillit aucun suffrage à Pierrefeu et à Revest les Roches.

⁷² La liste du MRP ne recueillit aucun suffrage à Cuebris, Revest les Roches, Saint-Blaise, Castillon, Venanson, Marie, Rimplas, Bairols, Lieuche, Tournefort, Auvare, La Croix, Châteauneuf d'Entraunes, Entraunes.

Médecin), ainsi qu'à Menton. Jean Chaigneau, malgré son manque d'implantation locale, vit sa liste osciller de 1% à Roquebillière, Saint-Etienne de Tinée et Sospel à 21,5% à Entraunes, obtenant 11,5% dans le chef-lieu où elle pénalisa Jean Médecin, 10,5% à Saint-Jean Cap Ferrat et Villars sur Var, 10% à Aspremont, 9,5% à Colomars et Villefranche, 9% à Breil, 8,5% à Beaulieu et Blausasc, 7,5% à Menton et 3% à Beausoleil⁷³. Quant à la liste conduite par l'abbé Dumas, elle oscilla de 3% à Lantosque, Roquebillière et Sospel à 50% à Puget-Rostang, obtenant 36,5% à Pierlas, 29,5% à Levens, 22,5% à Beausoleil (fief de son colistier Basile Semeria), 16,5% à Entraunes, 15,4% à Menton et Beaulieu, 14,5% à Puget-Théniers (fief de son colistier Marcel Isnardy) et à Saint-Martin du Var, 13% à Péone, 10% à La Turbie mais seulement 4,5% dans le chef-lieu⁷⁴ : après avoir été un « compagnon de route » du PCF, le président du FN et la « bonne conscience » du « peuple de gauche » azuréen, l'ecclésiastique progressiste fit la dure expérience d'un combat électoral dans une consultation nationale où, compte tenu de son absence de relais organisationnel, il avait tout à perdre ; aussi, ne fut-il pas surprenant de le voir démissionner peu après de la direction de l'hebdomadaire *L'Avenir* et de la présidence du comité directeur du FN.

Dans le cadre de la campagne référendaire, la plupart des organisations appelèrent à voter OUI-OUI –c'est-à-dire pour une IV^e République bicamériste-, alors que le PCF et le FN recommandèrent le OUI-NON, puisqu'ils souhaitaient une Assemblée nationale souveraine face à un exécutif aux pouvoirs limités. Il ne fut donc pas étonnant de découvrir, dans *Le Patriote* du 20 octobre l'encart suivant :

« Vous ne voterez
ni Da-Niet
ni Yes-Yes
ni Ya-Ya.
Vous voterez Français
Vous voterez OUI-NON ».

Les résultats furent conformes au rapport des forces, soit 183769 OUI (98,5%) et 2472 NON à la première question (84504 OUI soit 98,5% et 1251 NON dans le chef-lieu) et 110032 OUI (59%) et 76069 NON à la seconde (50927 OUI soit 59,5% et 34803 NON dans le chef-lieu)⁷⁵. Il convient de noter que le total départemental des NON dépassa de 4783 voix le score de la liste communiste aux législatives (2434 à Nice). L'arrondissement de Nice et le département des Alpes-Maritimes votèrent donc un peu plus massivement que la moyenne nationale (96%) pour le OUI à la première question⁷⁶ tandis qu'ils furent davantage en retrait pour le OUI à la seconde question (66,5% au niveau national) en raison d'une influence communiste plus forte (26,3% au niveau national)⁷⁷.

⁷³ La liste « Entente républicaine » ne recueillit aucun suffrage à Bonson, Cuebris, Pierrefeu, Revest les Roches, Saint-Antonin, Toudon, Bendejun, Saint-Blaise, Moulinet, Venanson, Marie, Bairols, Massoins, Ascros, Auvare, La Croix, La Penne, Puget-Rostang.

⁷⁴ La liste « Union des républicains indépendants » ne recueillit aucun suffrage à Revest les Roches, Toudon, Blausasc, Bairols, Massoins.

⁷⁵ A Menton, où la participation fut limitée à 65% en raison du rapatriement incomplet de la population, le OUI à la première question atteignit 99,2% tandis que le OUI à la seconde question plafonna à 55,1%.

⁷⁶ Vingt-trois communes approuvèrent à 100% cette question : Bonson, Cuebris, Gillette, Pierrefeu, Tourrette du Château, Berre, Cantaron, Châteauneuf de Contes, Clans, Ilonse, Rimplas, Valdeblorre, Bairols, Lieuche, Malaussène, Pierlas, Thiéry, Touët sur Var, La Penne, Puget-Rostang, Rigaud, Saint-Léger, Châteauneuf d'Entraunes, Sauze.

⁷⁷ Le NON l'emporta même dans vingt-six communes : 80% à Bairols, Revest les Roches et Tourrette du Château, 78% à Pierrefeu, 72% à Rimplas et La Croix, 70% à Moulinet, 69% à Saint-Blaise, 68% à Cuebris, 66% à La Penne, Rigaud et Daluis, 65% à La Roquette sur Var, 60% à Saint-Martin du Var et Saint-Léger, 59% à Blausasc et Duranus, 56% à Castagniers et La Bollène, 55% à Belvédère, Gillette, Peille et Peillon, 51,5% à Touët de L'Escarène, 51% à Bonson et Marie, 50,5% à Péone.

En guise de conclusion, nous insisterons sur le fait que, malgré la répétition des scrutins du printemps à l'automne 1945, le taux de participation à la double consultation du 21 octobre fut très élevé : 85,5% dans le chef-lieu et 82% dans l'ensemble du département⁷⁸, ce qui prouvait la « fringale » électorale des citoyens après une longue période d'abstinance due au déclenchement de la seconde guerre mondiale puis au régime de Vichy ayant banni le suffrage universel.

Indications bibliographiques

Bardon Catherine, *Historique du Conseil général des Alpes-Maritimes de 1929 à 1940*, mémoire de Maîtrise d'Histoire préparé sous la direction de Ralph Schor, Faculté des Lettres de Nice, 1989, 204 p.

Basso Jacques - Vernier Olivier, « Jean Medecin en politique, le pouvoir d'un notable, la passion d'une ville (1925-1965) », *Nice Historique*, N° 2-3, juillet-décembre 1990, p. 21-45.

Gelormini Daniel, *Les élections municipales d'avril-mai 1945 dans les Alpes-Maritimes*, mémoire de Maîtrise d'Histoire préparé sous la direction d'André Nouschi, Faculté des Lettres de Nice, 1974, 129 p.

Icart Jean, *Le Conseil général des Alpes-Maritimes. De la reconstruction à la décentralisation*, Nice, Serre, 1997, 223 p.

Panicacci Jean-Louis, *Les pouvoirs dans les Alpes-Maritimes à la Libération (6 juin 1944-21 octobre 1945)*, IHTP-CNRS, 1986, 121 p.

Panicacci Jean-Louis, « Les élections municipales d'avril-mai 1945 à Nice », *Le Sourgentin*, N° 116, mars-avril 1995, p. 19-21.

Panicacci Jean-Louis, « Les conseillers généraux de l'arrondissement de Nice sous la IV^e République » in *Destins niçois, Cahiers de la Méditerranée* N°55, novembre 1997, p. 203-215.

Panicacci Jean-Louis, « Les maires des Alpes-Maritimes de 1935 à 1959. Etude prosopographique », in *Hommage à Jacques Basso*, Nice, France Europe Editions, 2006, p. 193-214.

Vinaï Audrey, *Le Conseil départemental de Vichy dans les Alpes-Maritimes (1943-1944)*, mémoire de Maîtrise d'Histoire préparé sous la direction de Jean-Louis Panicacci, UFR Lettres de Nice, 2000, 101 p.

ANNEXES

Signification des sigles : SFIO (parti socialiste), IDG (Indépendant de gauche), RI (Républicain indépendant), RS (parti radical-socialiste), FN (Front national de lutte pour l'indépendance de la France, mouvance communiste), UP (Union Paysanne, relais du FN et de la CGT dans le monde rural), USR (Union socialiste républicaine), MLN (Mouvement de libération nationale regroupant les mouvances résistantes socialiste et gaulliste de gauche), MRP (Mouvement républicain populaire, nouveau parti démocrate-chrétien), MNRPGD (Mouvement national de résistance des prisonniers de guerre et déportés, organisation fondée par François Mitterrand).

I LE CONSEIL MUNICIPAL DE NICE ELU EN MAI 1945

Maire	: Jacques Cotta	(1911, avocat)	SFIO
1^{er} Adjoint	: André Pruvost	(1911, cadre public)	MRP
2^e Adjoint	: Dominique Paez	(1902, commerçant)	RS
3^e Adjoint	: Aimé Bermond	(1892, commerçant)	SFIO
4^e Adjoint	: Joseph Martin	(1900, cadre TNL)	MRP
5^e Adjoint	: Hervé Bourdon	(1890, retraité SNCF)	RS
6^e Adjoint	: Paul Draghi	(1897, enseignant-journaliste)	SFIO
7^e Adjoint	: Pierre Aubour	(1897, architecte)	RS
8^e Adjoint	: Denise Badin	(1908, sans profession)	MRP
9^e Adjoint	: Paul Giordan	(1903, employé de jeux)	SFIO
10^e Adjoint	: Edmond Fidelis	(1884, pharmacien)	MRP
11^e Adjoint	: Joseph Arnould	(1904, employé de commerce)	MLN

⁷⁸ La participation varia de 99,5% à Castagniers à 22,5% à Castillon, les communes sinistrées –où de nombreux habitants ne s'étaient pas réinstallés-, figurant évidemment dans la tranche inférieure (74% à Breil, 71,5% à Saorge, 68,5% à Moulinet, 65% à Menton, 61,5% à Fontan) bien que dépassant parfois des communes n'ayant pas connu les destructions et/ou évacuations (La Croix 71%, Cuebris 70%, Daluis 69%, Saint-Antonin et Valdeblore 68%, Massoins 66%, Péone et Rigaud 65%, Revest les Roches, Châteauneuf d'Entraunes et Villeneuve d'Entraunes 64%, Entraunes et Tournefort 60%). Les communes ayant davantage voté que la moyenne départementale furent : Saint-Martin du Var 90%, Pierlas, Tourrette du Château et Touët de L'Escarène 87%, Auvare et Beaulieu 85%, Châteauneuf de Contes, Colomars, Gilette, Sigale, La Penne et Puget-Rostang 84%, Berre et Lieuche 83%, La Roquette sur Var, Clans et La Bollène 82,5%.

12^e Adjoint	: Raymond Comboul	(1900, industriel)	MLN
conseillers	: Charles Blancardi	(, limonadier)	MRP
	Jean Calleri	(, employé du Gaz)	CGT
	Paul Catella	(, tapissier)	MNRPGD
	François Courti	(, contrôleur PTT)	MNRPGD
	Frédéric Granet	(, commerçant)	SFIO
	Pierre Joselet	(1922, étudiant-journaliste)	MLN
	Emmanuel Martin	(, dentiste)	RS
	Blaise Migozzi	(, médecin)	RS
	Joseph Moretti	(, directeur commercial)	RS
	Barthélemy Olivari	(, entrepreneur)	MRP
	Robert Cazalis	(1904, médecin)	SFIO
	Juliette Parrot	(, employée)	CGT
	Roger Rabouam	(, enseignant)	MRP
	Thérèse Romeo	(1913, professeur)	SFIO
	Alex Roubert	(1901, avocat)	SFIO
	Maurice Baizet	(, pharmacien)	Combat
	Paul Bouvier	(1885, officier retraité)	Combat
	Charles Bouqueret	(, journaliste)	Combat
	Eugène Dunan	(, boulanger)	Combat
	Roger Gilquin	(, ingénieur agronome)	Combat
	Lucien Gueguen	(1894, cadre public)	Combat
	Georges Renevey	(1915, dessinateur)	Combat
	Daria Tomasini	(, fonctionnaire)	Combat

Sources : ADAM, 27 W 14 Conseil municipal de Nice ; Archives municipales, délibérations, volume 109 ; *L'Espoir de Nice* du 23 avril 1945 ; *L'Aurore de Nice* du 26 avril 1945.

II LES MAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE NICE ELUS EN 1945

Beausoleil	Auguste Dubar	(1904, musicien)	PCF
Breil	André Botton	(1897, enseignant retraité)	SFIO
Fontan	Maurice Rolando		SFIO
Saorge	Jean Steva	(1879, instituteur retraité)	IDG
Contes	François Demateis	(1900, homme d'affaires)	IDG
Bendejun	Charles Mannoni	(1894, S.P.)	IDG
Berre les Alpes	Robert Labbé	(agent d'assurances)	RI
Cantaron	François Dalbera	(1887, entrepreneur)	RS
Châteauneuf de Contes	Léon Brocard	(1885, négociant)	RI
Coaraze	Florentin Peglion	(1879, propriétaire)	RI
Drap	Pierre Cauvin	(1907, cultivateur)	PCF
L'Escarène	Joseph Faraut	(1882, retraité)	PCF
Blausasc	Stéphane Flachon		RS
Lucéram	Edouard Raymond		FN
Peille	Joseph Brocard	(1882, propriétaire)	FN
Peillon	Antoine Passeron	(1904, entrepreneur)	RI
Touët de L'Escarène	Charles Sido	(1891, militaire retraité)	FN
Guillaumes	Jules Ravel	(1902, employé)	PCF
Beuil	Firmin Robion	(1876, cultivateur)	RI
Châteauneuf d'Entraunes	Louis Graille	(1917, employé)	IDG
Daluis	Charles Masséna	(1902, agent commercial)	IDG
Entraunes	Marcel Lions	(1911, cultivateur)	IDG
Péone	Florentin Clary	(1883, retraité)	IDG
St Martin d'Entraunes	Raoul Marchetti	(1912, propriétaire)	RS
Sauze	Joseph Boyer	(1884, cultivateur)	RI
Villeneuve d'Entraunes	Joseph Arnaud	(1903, cultivateur)	IDG
Levens	Joseph Raybaud	(1904, exploitant)	RI
Aspremont	Léon Astraudo	(1899, propriétaire)	FN
Castagniers	Baptistin Pin	(1912, cultivateur)	UP
Colomars	Paul Clermont	(1875, enseignant retraité)	RI
Duranus	Jean-Baptiste Roux	(1875, cultivateur)	RI
La Roquette sur Var	Albert Guérin	(1917, instituteur)	FN

St Blaise	Henri Raynaud		FN
St Martin du Var	Léon Noble	(1889, médecin)	IDG
Tourrette-Levens	Emile Roux	(1881, greffier retraité)	RI
Menton	Pierre Parenthou	(1876, cadre public)	SFIO
Castellar	Henri Domerego	(1899, retraité)	PCF
Gorbio	Etienne Palmaro	(1876, cultivateur)	RS
Roquebrune-Cap Martin	Fernand Torthe	(1882, entrepreneur)	RS
Ste-Agnès	Jean Gaudou	(1894, artisan)	USR
Nice	Jacques Cotta	(1911, avocat)	SFIO
Falicon	Ferdinand Garino	(1895, cadre public)	RI
La Trinité-Victor	Victor Asso	(1910, médecin)	FN
St André de Nice	Jules Musso	(1895, entrepreneur)	USR
Puget-Théniers	Charles Isnardy	(1905, commerçant)	FN
Ascros	Louis Dalmas	(1884, cultivateur)	IDG
Auvare	Félix Martin	(1911, cultivateur)	RI
La Croix sur Roudoule	Denis Fournier	(1898, cultivateur)	RI
La Penne	Emile Raybaud	(1912, artisan)	PCF
Puget-Rostang	Marius Maurin	(1904, cultivateur)	RI
Rigaud	Prosper Baylon	(cultivateur)	FN
St Léger	Zoé David	(1908, aubergiste)	RI
Roquebillière	Arthur Bessi	(chef cantonnier)	RI
Belvédère	Denis Lambert	(1888, maréchal-ferrant)	
La Bollène-Vésubie	Charles Romersa	(1901, entrepreneur)	PCF
Roquestéron	Victor Lions	(1913, médecin)	FN
Bonson	Léon Roux	(1893, assureur)	RI
Cuébris	Louis Andrio	(retraité)	FN
Gilette	Michel Altare	(entrepreneur)	FN
Pierrefeu	Joseph Miquelis	(1897, cultivateur)	PCF
Revest les Roches	Emile Gastaud	(1887, cultivateur)	RI
St Antonin	Jean Augier	(1914, cultivateur)	IDG
Sigale	Timothée Passeron	(1883, retraité)	RI
Toudon	Hilarion Gioffredo	(retraité)	PCF
Tourrette du Château	Auguste Gastaud	(1904, instituteur)	RI
St Etienne de Tinée	Maurice Rovero	(1879, médecin)	RI
Isola	Calixte Ciamin	(1896, cadre public)	SFIO
St Dalmas le Selvage	Joseph Issautier	(1897, cultivateur)	RI
St Martin-Vésubie	Jacques Mario	(1908, employé du Gaz)	PCF
Venanson	Maurice Franco	(1894, employé)	RI
St Sauveur sur Tinée	François Puons	(1893, entrepreneur)	RI
Clans	Gaston Maurin	(1898, médecin)	SFIO
Ilonse	Lucien Pierlas	(1902, professeur)	IDG
Marie	Rosé Bottazzi	(1889, entrepreneur)	RI
Rimplas	Arnaud Michelis	(1911, cultivateur)	PCF
Roubion	Adolphe Ramin	(1879, cultivateur)	RI
Roure	Jules Malet	(1878, enseignant retraité)	RS
Valdeblore	François Richier	(1894, retraité)	SFIO
Sospel	Vincent Comiti	(1888, militaire retraité)	IDG
Castillon	André Amade	(1889, cultivateur)	RI
Moulinet	Félix Truchi	(retraité)	PCF
Utelle	Claude Damiano	(1911, cadre public)	RI
Lantosque	François Barberis	(1889, cultivateur)	RS
Villars sur Var	Eugène Donadei	(1898, avocat)	RS
Bairols	Robert Blanc	(1901, cultivateur)	SFIO
Lieuche	Joseph Gastaud	(1907, cultivateur)	RI
Malaussène	Eugène Michelis	(1890, industriel)	RI
Massoins	Paul Isnardy	(1888, propriétaire)	RI
Pierlas	Denis Belleudy	(1896, cultivateur)	RI
Thiéry	Léopold Cagnol	(1914, journalier)	RI
Touët sur Var	Jean Giauffret	(1892, propriétaire)	RI
La Tour sur Tinée	Félix Hancy	(1894, greffier)	RI

Tournefort	Roger Aliez	(1903, cultivateur)	RI
Villefranche sur Mer	Antonin Laugier	(1882, ingénieur retraité)	RI
Beaulieu	Etienne Petit	(1882, enseignant retraité)	CGT
Cap d'Ail	Raymond Gramaglia	(1893, entrepreneur)	RI
Eze	Jean-Baptiste Millo	(1871, retraité)	RI
La Turbie	Jean Favre	(1910, cadre public)	SFIO
St Jean-Cap Ferrat	Georges Eymard	(1897, administrateur)	RI

Source : ADAM, 27 W 7 à 18, Conseils municipaux élus en 1945.

III LES CONSEILLERS GENERAUX ELUS EN SEPTEMBRE 1945

Beausoleil	: Auguste Dubar	(1904, musicien)	PCF
Breil	: André Botton	(1897, enseignant retraité)	SFIO
Contes	: Louis Anfosso	(1899, employé)	PCF
Guillaumes	: Jules Ravel	(1900, employé)	PCF
L'Escarène	: Antoine Risso	(1895, ouvrier)	PCF
Levens	: Joseph Raybaud	(1904, propriétaire)	RI
Menton	: Fernand Torthe	(1881, entrepreneur)	RS
Nice I	: Charles Andrieu	(1910, ouvrier)	PCF
Nice II	: Virgile Barel	(1889, enseignant retraité)	PCF
Nice III	: Paul Augier	(1912, avocat)	USR
Nice IV	: Jean Médecin	(1890, avocat)	RI
Puget-Théniers	: Marius Castel	(1908, employé)	PCF
Roquebillière	: Jean Laurenti	(1893, cultivateur)	PCF
Roquestéron	: Georges Salvago	(1896, journaliste)	RS
St Etienne de Tinée	: Maurice Rovero	(1879, médecin)	RI
St Martin-Vésubie	: Louis Fulconis	(1880, médecin)	RS
St Sauveur sur Tinée	: Gaston Maurin	(1898, médecin)	SFIO
Sospel	: Jean-Paul Comiti	(1902, enseignant)	PCF
Utelle	: Antoine Giacomoni	(1881, avocat)	RS
Villars sur Var	: Eugène Donadeï	(1898, agent immobilier)	RS
Villefranche sur Mer	: Jean Favre	(1910, cadre public)	SFIO

Sources : Conseil général, Délibérations, volume 1945, tome 2, p. 3 ; ADAM, 30 W 6887 rapports du préfet transmis en 1945, 6955 CDL, 91 W 18709 Conseil départemental, 89 J 43 à 45 personnalités départementales.

IV RESULTATS DES LEGISLATIVES PAR COMMUNES

	PCF	MRP	SFIO	UR	ER	URI
Breil	301	47	176	67	65	58
Fontan	143	14	69	27	3	21
Saorge	178	16	66	25	4	10
Sospel	506	81	344	158	9	33
Moulinet	143	7	66	13	0	10
Castillon	10	0	2	10	1	4
L'Escarène	304	11	44	131	17	45
Blausasc	139	15	9	47	20	0
Lucéram	219	9	46	36	6	34
Peille	250	7	59	109	20	19
Peillon	197	20	46	86	14	15
Touët de L'Escarène	60	6	9	39	3	2
Menton	1659	358	508	608	309	650
Roquebrune	484	125	308	112	58	191
Castellar	180	2	15	12	2	11
Gorbio	60	4	48	83	3	9
Sainte-Agnès	68	5	30	33	9	13
Beausoleil	1556	229	799	256	114	848
Villefranche	645	177	344	254	168	119

Eze	121	22	45	60	21	31
La Turbie	131	41	174	57	10	47
Cap d'Ail	401	43	205	196	28	47
St Jean Cap Ferrat	151	163	83	129	64	29
Beaulieu	192	68	151	232	73	131
Nice	32369	8050	10891	21003	9901	3809
Falicon	31	11	3	172	7	15
St André	205	20	62	160	27	31
La Trinité	534	80	139	149	49	45
Contes	530	53	215	221	81	28
Bendejun	41	2	31	66	0	7
Berre les Alpes	73	25	83	29	17	14
Cantaron	66	1	22	57	2	5
Châteauneuf	61	4	11	52	1	3
Coaraze	100	6	17	107	4	3
Drap	229	11	58	105	13	23
Levens	147	26	28	211	16	176
Aspremont	56	2	6	56	14	3
Castagniers	104	57	18	4	5	22
Colomars	56	3	3	171	25	1
Duranus	23	2	2	24	3	6
La Roquette sur Var	101	1	10	30	0	7
Saint-Blaise	57	0	0	21	0	5
St Martin du Var	221	12	73	24	4	57
Tourrette-Levens	135	5	19	209	12	37
Utelle	199	21	25	247	12	17
Lantosque	393	25	67	260	27	61
Roquebillière	342	51	163	94	9	21
La Bollène	157	1	23	82	4	8
Belvédère	238	3	16	181	4	11
St Martin-Vésubie	261	24	72	260	8	37
Venanson	31	0	1	72	0	2
St Sauveur	90	14	44	97	15	30
Clans	113	15	81	66	1	28
Ilonse	11	7	18	36	6	2
Marie	29	0	20	7	0	8
Rimplas	41	0	4	9	1	4
Roubion	41	1	2	7	9	3
Roure	20	5	16	40	10	2
Valdeblore	85	10	55	140	9	7
St Etienne	71	59	107	441	11	30
Isola	71	18	89	96	8	24
St Dalmas le Selvage	12	1	16	37	2	4
Villars sur Var	121	24	31	47	29	28
Bairols	21	0	1	5	0	0
Lieuche	3	0	6	9	1	1
Malaussène	60	4	29	20	4	4
Massoins	41	1	4	43	0	0
Pierlas	10	2	2	47	2	18
Thiéry	25	1	2	13	8	3
Touët sur Var	63	6	14	96	11	9
La Tour	71	43	10	39	46	26
Tournefort	2	0	1	10	8	4
Puget-Théniers	222	6	245	75	11	104
Ascros	76	1	48	4	0	7
Auvare	16	0	2	1	0	4
La Croix	71	0	7	5	0	12
La Penne	66	2	20	8	0	6
Puget-Rostang	8	2	4	1	0	15
Rigaud	88	1	20	7	1	14

Saint-Léger	21	2	1	2	1	7
Guillaumes	134	22	79	99	10	20
Beuil	11	5	62	192	6	7
Châteauneuf	1	0	1	29	1	5
Daluis	69	1	5	17	17	6
Entraunes	41	0	5	7	18	14
Péone	76	3	10	59	3	23
St Martin d'Entraunes	6	10	7	101	2	3
Sauze	12	2	7	26	2	2
Villeneuve	28	10	2	21	7	6
Roquestéron	50	3	22	69	7	5
Bonson	79	54	24	2	0	5
Cuebris	31	0	4	13	0	2
Gilette	166	11	61	28	6	17
Pierrefeu	50	5	0	14	0	0
Revest les Roches	23	0	0	6	0	2
Saint-Antonin	23	2	5	4	0	2
Sigale	60	0	12	70	1	3
Toudon	91	4	3	18	4	7
Tourrette du Château	37	1	7	8	0	0

Sources : ADAM, 30 W 7056, Elections d'octobre 1945 et *Nice-Matin*, 23 octobre 1945.